

Autorisations de construire

Pour déposer une demande d'autorisation de construire il faut
Constituer le dossier suivant

- 1.- 10 jeux de plans.
- 2.- 03 Photocopies de la C.I.N / Ou toute Pièces d'identité.
- 3.- 03 Exemplaires Statut pour les sociétés + Le pouvoir de la personne physique.
- 4.- 03 Exemplaires de la demande d'autorisation et engagement du pétitionnaire légalisé.
- 5.- 03 Exemplaires imprimés Fiche statistique signé et cacheté par l'architecte.
- 6.- 01 Certificat de propriété original + 2 copies légalisées.
- 7.- 03 Plans cadastral l'original + deux copies.
- 8.- 03 Exemplaires de fiche de renseignement sur le projet fournie par l'architecte.
- 9.- 03 Exemplaires de la note de renseignement de l'agence Urbaine (grands projets , petit et grand équipement).
10. - 03 Exemplaires imprimé sapeurs pompiers (grands projets , petit et grand équipement).
11. - 03 Exemplaires fiche de taxe sur les opérations de construction.
12. - 03 Exemplaires taxe redevance d'occupation du domaine public Communal pour usage lié à la construction.
13. - 01 Cahier de chantier délivré par le conseil régional de l'ordre des Architectes.
14. - 03 Exemplaires du contrat de l'Architecte légalisé.

Quand il s'agit d'un plan modificatif Il faut déposer :

1. Une demande adressée au président de la commune urbaine de Marrakech.
 2. 8 jeux de plans modificatifs portant couleurs conventionnelles:
(Jaune : à Démolir, Rouge : à Construire)
- Les plans autorisés.